



HORIZON



Echos sur la rade

LE DÉPARTEMENT AU  DE VOTRE VIE !

MARITIME

Lettre d'information n°1 - Avril 2019



Bienvenue à bord !

Je suis très heureux de vous présenter le premier numéro d' « Horizon Maritime », la lettre d'information des ports de Villefranche-sur-Mer.

Depuis janvier 2018, le Département des Alpes-Maritimes a repris en régie directe les ports de la Darse et de la Santé. « Horizon Maritime » est l'une des réalisations qui en découle afin de

renforcer les liens entre les Villefranchois, les Maralpins et leurs ports. En effet, si ces ports départementaux chargés d'histoire sont des lieux de passage accueillant 206 000 croisiéristes en 2018, ils sont aussi des lieux de vie, de convivialité et d'artisanat, encore trop méconnus du public.

Cette publication a donc pour ambition de vous informer régulièrement de l'actualité portuaire villefranchoise. Au sommaire, vous trouverez le mot de l'équipage avec les principaux acteurs qui font la vie du port, des informations pratiques, une rencontre avec un plaisancier mais également l'agenda de tous les événements à venir.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes



ÉDITOS

Du quai René-PORTES au bâtiment de l'ancienne forge en passant par le bassin de Radoub, le port royal de la Darse est tout à la fois un lieu de plaisance, de commerce, d'artisanat, de culture où des femmes et des hommes passionnés et souvent passionnants participent à la magie du site.

Il n'est pas seulement le plan d'eau qui abrite 515 bateaux, il est aussi le symbole de la formidable histoire de Villefranche.

Le Département peut être fier d'exploiter, avec le port de Villefranche-Santé, deux des plus beaux ports français sur son territoire.

Vous pouvez compter sur notre engagement, sur l'investissement de l'équipe du service des ports avec le soutien de la municipalité de Villefranche-sur-Mer, pour garantir le juste équilibre entre les besoins des plaisanciers, des professionnels et des associations.



Xavier Beck
Premier Vice-président
du Département des Alpes-Maritimes



LE MOT DE L'ÉQUIPAGE - RÉGIE DES PORTS



En 2018, pour sa première année d'exercice, la nouvelle Régie des Ports Départementaux a réalisé un investissement de 1,1 M€. Ainsi, une première phase de confortement du mur du chemin du Lazaret a pu être réalisée et permettre la création de 7 places de stationnement. Des travaux d'entretien des bâtiments ont été engagés pour rénover la capitainerie, la maison du gardien et les locaux de l'Association des Bateliers Plaisanciers de Villefranche. L'embellissement du chemin de ronde a été poursuivi. Des moyens ont été consacrés à l'outillage portuaire dont notamment la reprise totale du ponton D et de la station d'avitaillement qui sera mise en service en 2019 et les réseaux. Des travaux d'amélioration de la sécurité par vidéosurveillance et surveillance des pontons ont été réalisés.

Pour 2019, il est programmé un investissement à hauteur de 1,1 M€ réparti sur 36 chantiers. Les études pour la rénovation de la Caserne Dubois seront engagées et des travaux sont prévus pour la rénovation du Club de la Mer. Des travaux seront menés entre les pontons A et F pour la restauration des digues, la rénovation des pontons et du bassin de Radoub. La seconde phase de confortement de la partie nord du mur du chemin du Lazaret terminera cet aménagement. Enfin seront poursuivis les travaux d'embellissement portuaire par le plan lumière, la signalétique et les stationnements ainsi que le renforcement de la sûreté et de la surveillance.

Bienvenue dans la rade de Villefranche-sur-Mer et ses ports départementaux dominés par l'imposante citadelle Saint-Elme aux charmes inégalés. Le port de la Santé et le port royal de la Darse sont autant de sites disposés à vous accueillir dans un environnement historique unique avec une équipe motivée entièrement dédiée à la qualité des services apportés aux plaisanciers. Chaque année, l'équipe des ports, tout comme les professionnels du nautisme, ont comme mission de vous accompagner dans votre passion pour la mer et la plaisance sous toutes ses formes. Nous sommes engagés dans une démarche environnementale ports propres, la protection de la faune et la flore, la valorisation du patrimoine, la sécurité et la protection du plan d'eau... et convaincus de la nécessité de respecter l'ensemble de ces trésors patrimoniaux uniques sur la Côte d'Azur.

Eric Nobizé
Directeur de la régie des ports
de Villefranche-sur-Mer



PORTRAITS DES NOUVEAUX TECHNICIENS PORTUAIRES



Alice est une jeune femme de 25 ans qui a choisi d'appliquer ses compétences au sein des ports départementaux.

J'apprécie le contact avec les plaisanciers, le côté humain de ma fonction et surtout le charme de ce port historique. Ce métier est d'une grande diversité. J'ai tout à apprendre afin d'être totalement polyvalente sur l'eau ou sur terre. Que du bonheur !



Julien Garde est issu du monde subaquatique avec, en poche, un brevet d'Etat de plongée sous-marine et un capitaine 200. A 34 ans, Julien possède une

carte de visite impressionnante. Après un an au sein des ports départementaux, ses missions sont multiples avec la surveillance du port, le placement des navires, la gestion portuaire et principalement la responsabilité de la partie immergée du plan d'eau.

Ce port est situé entre Monaco et Saint-Tropez, une position géographique unique. C'est le reflet de Villefranche avec une convivialité des plaisanciers et des visiteurs très appréciée. Toutes les activités nautiques sont à l'échelle de la petite plaisance avec un côté magique conservé intact en ces lieux.

LES CONSEILS DU BON PLAISANCIER (AMARRAGE, SÉCURITÉ, EAUX PROPRES...)

Par Nicolas Chassin, adjoint du directeur des ports départementaux.



• Principes

Le mouillage à l'ancre est interdit dans le port. Tout navire est amarré sous la responsabilité de son propriétaire à l'emplacement attribué par le port. Chaque navire ou engin flottant doit être muni sur les deux bords de défenses de taille suffisante. La taille et le nombre des amarres doivent être adaptés à la taille du navire et aux conditions météorologiques. Les navires et engins flottants ne peuvent être amarrés qu'aux bollards, bittes, anneaux ou autres ouvrages d'amarrage disposés à cet effet dans le port.

NB > le port-abri de Villefranche Santé fait l'objet d'un formulaire spécifique à remplir en capitainerie.



• Vérifier régulièrement l'usure de votre dispositif d'amarrage

Il est conseillé une vérification périodique chaque trimestre et une inspection après chaque événement météorologique. La vérification doit s'étendre à l'ensemble des accessoires aux amarres : pendilles, défenses, taquets, chaumards et traversiers.

" Homme libre, toujours tu chériras la mer..." Charles Baudelaire





La petite histoire

Alex Serra, encyclopédie vivante de Villefranche

Villefranchois pure souche, Alex est né en 1932. Cet enfant de la Méditerranée à tout connu et connaît tout sur sa rade, la plus belle du monde à coup sûr.

C'est en 1953 que débute son aventure maritime comme marin à bord de l'illustre bâtiment de ligne *Richelieu*, le célèbre cuirassé de la Marine nationale française. Un service de 30 mois à bord de ce géant des mers et des escales régulières entre Toulon, Marseille, l'Afrique du Nord, sans oublier bien entendu Villefranche-sur-Mer.

L'histoire du cuirassé *Richelieu* : la construction du cuirassé *Richelieu* débute de 1935 à 1939, une longueur de 248 m, un maître-bau de 33 m, un tirant d'eau 9 m 60, pour un déplacement de 43 000 tonnes, une puissance de 179 000 chevaux et une vitesse affichée de 32 nœuds. Son artillerie principale était composée de deux tourelles quadruples à l'avant de 380 mm et ce cuirassé disposait à son bord de 3 hydravions. En juin 1940, devant l'avancée des troupes allemandes, le *Richelieu* quitte le port de Brest. En 1943, il est modernisé aux États-Unis pour opérer dans le Pacifique. En 1944, il rallie Ceylan et l'Eastern Fleet où il participe à quatre opérations contre les Japonais dont un bombardement à Sabang, une base japonaise située au nord-ouest de Sumatra. Lors de cette confrontation, le *Richelieu* tire 80 coups de 380 mm. Ce fleuron de la Marine nationale française, sera désarmé en 1967.



ENTRE 2 QUAIS

C'est en 1992 que la société AMV (Affrètement Maritime Villefranchois), basée au port de la Santé, est créée. 27 ans de bons et loyaux services apportés aux paquebots en escale et des retombées financières et touristiques incontournables. Quelques chiffres :

4

navires affrétés pour le transport des passagers

1

barge pour assurer l'avitaillement, les bagages et le transport des poubelles.

17

employés, en majorité des pêcheurs professionnels, assurent en saison l'essentiel des missions. En juillet et août, la barge assure également la collecte en mer des poubelles pour tous les plaisanciers, opération financée par le Département des Alpes-Maritimes.

84

navires qui viendront, l'espace de 11 h environ, séjourner en rade.

4375

passagers, chiffre record pour le *Independance of the Seas*

Tous ces croisiéristes parcourent notre région en bus, en train ou en car et notamment la principauté de Monaco. L'escale de Villefranche est très prisée car les passagers découvrent un village haut en couleur qui a gardé tout son charme et son

authenticité, contrairement à d'autres escales. AMV assure également des promenades en mer pour explorer toute la Côte d'Azur, mais aussi la vie marine au large afin de photographier rorquals, cachalots, tortues et autres dauphins joueurs.

AMV : amv-sirenes.com - amv.sirenes@wanadoo.fr - tél. 04.93.76.65.65.



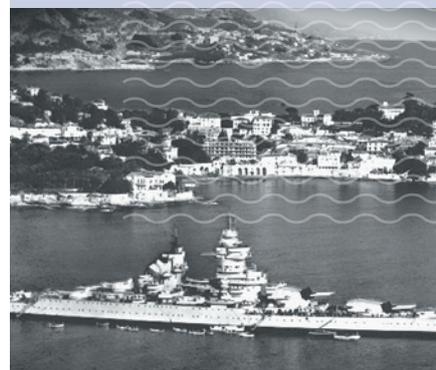
RENCONTRE AVEC UN PLAISANCIER



La pêche n'a plus de secret pour François Barengo

François est une figure incontournable du port de la Darse. A bord de *Frandaloupa*, cet employé de l'Education nationale, membre de l'A.B.P.V., est un amoureux des parties de pêche. En fonction de la météo marine, il pratique sa passion en respectant scrupuleusement des règles de bonne conduite. C'est avec mon père, à bord de son pointu, que j'ai appris très jeune toutes

ces techniques ancestrales de pêche à la ligne. Il faut choisir les secs réputés situés au large, entre 30 et 80 m de profondeur. Les temps changent, il faut dorénavant rejeter les poissons qui ne font pas la taille comme les chapons, daurades, saint-pierre et autres espèces nobles qui peuvent atteindre, si on leur laisse le temps de grandir, des tailles record. Cette règle doit s'appliquer à tous les pêcheurs afin que nous puissions continuer à effectuer des prélèvements sans détruire toute la vie marine de la Méditerranée. C'est un devoir !





ÇA S'EST PASSÉ

Inauguration du quai René-Portes : un hommage mérité et chaleureux

Ils étaient tous présents et unis sur son quai afin d'honorer ce personnage attachant. Sa famille, ses amis, les élus de Villefranche-sur-Mer, de Beaulieu-sur-Mer, du Département des Alpes-Maritimes ont rendu un brillant hommage à René Portes, saluant le travail et sa passion durant des décennies au sein de l'A.B.P.V. Une haie d'honneur composée des plus beaux pointus a rendu hommage à René, lors de cette inauguration officielle.



Alexia Barrier débarque au collège Bellevue

Une rencontre passionnante pour les scolaires du collège Bellevue, de Beausoleil, classe de 6^e 4 biodiversité, qui ont pu dialoguer avec la navigatrice Alexia Barrier (4myplanet). Alexia prépare actuellement, sous les couleurs du Département des Alpes-Maritimes, la Transat Jacques Vabre et en 2020 le Vendée Globe... L'occasion pour les élèves de présenter leur travail et de poser de nombreuses questions à la navigatrice. Félicitations à tous les acteurs de cette superbe rencontre maritime et à Sabrina Ferrand, conseillère départementale du canton de Beausoleil, pour son soutien.



AGENDA

Club de la Voile de Villefranche

Pour les quillards de sport à deux équipiers, du samedi 20 au lundi 22 avril : championnat Méditerranée.

Le dimanche 12 mai : régates du Muguet.

Le dimanche 2 juin : Femmes à la barre.

www.clubvoilevillefranchesurmer.com

Club de la Mer

Mercredi 12 juin, sortie en mer pour les enfants de l'hôpital Larchet de Nice (animations nautiques, repas en mer, remise de cadeaux aux enfants...)

www.clubdelamer.net

Association des bateliers plaisanciers de Villefranche

Samedi 13 avril, concours de pêche qualificatif pour les championnats de France, challenge Roger-Sacco.

www.abpv.fr

Villefranche au Cœur

Grand nettoyage sous-marin de la plage des Marinières, le dimanche 19 mai, de 9 heures à 12 heures.

Pour tous renseignements :

tél. 06.22.75.40.37.

Une Yole pour Villefranche

Actuellement carénage et entretien général de la Yole. Reprises des activités mi-avril. Sorties tous les week-ends. En juin : Voiles d'en haut, au lac de Serre-Ponçon, du samedi 29 au dimanche 30 juin - www.yolevillefranche.com

Rand'eau évasion

Ouverture du club de plongée sous-marine basé à la Darse, dès le 1^{er} mai. Au programme : explorations, baptêmes, initiations, formations, découvertes des plus beaux sites de plongée de la région. www.randeauvasion.com

Association les Américains et la 6^e Flotte à Villefranche

Assemblée générale le vendredi 12 avril, à 17 h 30, au foyer de la citadelle, suivi d'un apéritif d'honneur offert par le Mayssa.

www.ussixthfleet-villefranche.com



CONTACT

Service des ports : portvillefranchedarse@departement06.fr - Tel : 04 89 04 53 70

43°42',0 N - 007° 18',6 E / 43°42',2 N - 007° 18',7 E



LA PHOTO DU 1^{ER} NUMÉRO

En couverture : Port de Villefranche-sur-Mer, vue de drone - crédit photo : Département06